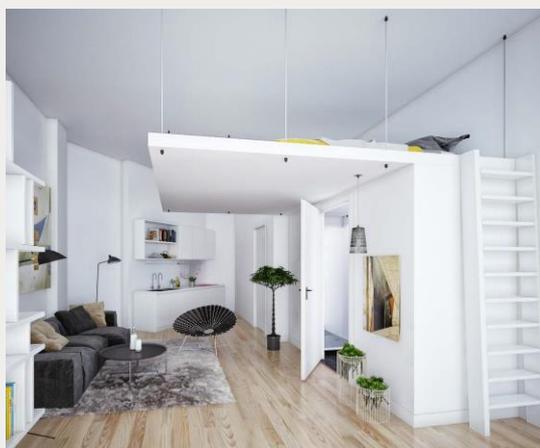


## Xior Student Housing fait l'acquisition d'un immeuble de 95 logements pour étudiants à Eindhoven

Valeur conventionnelle de 10,4 millions d'euros

**Anvers, Belgique – 30 septembre 2016** – Xior Student Housing SA, le BE-REIT spécialisé dans le logement d'étudiants en Belgique et aux Pays-Bas, annonce l'acquisition d'un complexe pour étudiants composé de 95 logements indépendants situé au cœur de la ville estudiantine d'Eindhoven, aux Pays-Bas. La valeur conventionnelle du bien immeuble s'élève à EUR 10,4 millions. Cette acquisition s'est faite par le biais d'un rachat de 100 % des actions de la société immobilière concernée.



### Acquisition de 95 logements pour étudiants à Eindhoven

Xior annonce l'acquisition de 95 logements indépendants à Eindhoven, dans la Kronehoefstraat. Il s'agit d'un site mis en location qui a été réceptionné à la fin décembre 2015. Le complexe est connu sous l'appellation « The Spot » et est parfaitement équipé : système de fermeture numérique, connexion Internet à haut débit et télévision numérique, système de caméras, etc. Les étudiants peuvent en outre faire usage d'espaces communs, dont une remise à vélos, des cours intérieures communes et une buanderie.

L'immeuble est situé à proximité de l'Université Technique d'Eindhoven et des gares ferroviaires d'Eindhoven.

L'acquisition de ce complexe s'est faite par le biais d'un rachat de 100 % des actions de la société immobilière concernée. Le prix des actions de la société immobilière est basé sur une valeur conventionnelle de l'immeuble, laquelle a été fixée à 10.400.000 euros<sup>1</sup>.

L'immeuble générera selon les attentes un loyer total annuel de l'ordre de 652.000 EUR, et le cédant offre une garantie locative pour une période de deux ans.

<sup>1</sup> Ce qui est conforme à l'estimation de l'expert immobilier indépendant.

30 septembre 2016 – Embargo jusqu'à 7h00 (CET)

Informations réglementées

Christian Teunissen, CEO de Xior : « Nous nous réjouissons de faire grâce à cette acquisition notre entrée dans une nouvelle ville estudiantine renfermant un potentiel non négligeable en termes d'accroissement du nombre d'étudiants. Nous poursuivons ainsi avec conviction la stratégie d'expansion de Xior. »



**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :**

**Xior Student Housing SA**  
Mechelsesteenweg 34, boîte 108  
2018 Anvers  
[www.xior.be](http://www.xior.be) | [info@xior.be](mailto:info@xior.be)

**Christian Teunissen, CEO**  
**Frederik Snauwaert, CFO**  
**Arne Hermans, CIO**  
T +32 3 257 04 89

## À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing SA est la première SIR publique belge, spécialisée dans le secteur du logement d'étudiants en Belgique et aux Pays-Bas. Au sein de ce secteur immobilier, Xior Student Housing propose une gamme de logements, que ce soit des chambres avec équipements communs, des chambres proposant des sanitaires individuels ou encore des studios complètement équipés. Depuis 2007 déjà, Xior Student Housing construit, en tant que propriétaire et exploitant, des logements de qualité et fiables pour des étudiants recherchant l'endroit idéal pour étudier, habiter et vivre dans les meilleures conditions. Un kot avec ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir chez lui.

Depuis le 24 novembre 2015, Xior Student Housing a été agréée comme SIR publique de droit belge. Depuis le 11 décembre 2015, les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Brussels (XIOR). En date du 30 juin 2016, Xior Student Housing a mis à disposition un portefeuille immobilier d'une valeur de 214 millions d'euros environ. Vous trouverez plus d'informations sur [www.xior.be](http://www.xior.be).

**Xior Student Housing SA**, SIR publique de droit belge (BE-REIT)

Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers

BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

## Disclaimer

Le présent communiqué de presse contient des informations, des prévisions, des affirmations, des opinions et des estimations à caractère prospectif réalisées par Xior concernant les futures prestations attendues de Xior et du marché sur lequel la société opère (« déclarations prospectives »). De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses inhérentes, d'ordre général et spécifique, qui bien que semblant raisonnables au moment de leur formulation, peuvent ou non se révéler correctes. Il existe donc un risque qu'elles ne se vérifient pas. Certains événements sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs sur lesquels Xior n'a aucune prise. En outre, les déclarations prospectives sont valables uniquement à la date de publication du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou les activités antérieures ne peuvent préjuger de l'évolution ultérieure desdites tendances ou activités. Ni Xior, ni ses représentants, agents ou conseillers ne garantissent que les paramètres qui sous-tendent ces déclarations prospectives sont exempts d'erreurs et aucun d'eux ne déclare, garantit ou prouve que les résultats prévus dans lesdites déclarations prospectives seront effectivement atteints. Par conséquent, les bénéfices réels, la situation financière, les performances ou les résultats de Xior peuvent différer significativement des informations présentées de manière explicite ou implicite dans les présentes déclarations prospectives. Sauf si requis légalement, Xior décline expressément toute obligation ou garantie d'actualiser ou de réviser publiquement les déclarations prospectives. Le présent document a été rédigé en néerlandais et a été traduit en anglais et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce document, la version néerlandaise prévaudra.